

LE « MIRACLE » DES ÉCROUELLES DANS L'ICONOGRAPHIE RÉGIONALE

par

M. l'abbé Jean DESOBRY

N'est-ce pas une gageure, pour une communication de nature essentiellement iconographique, de n'exposer ici que le commentaire d'images qui ne seront pas toutes conjointement montrées ? A défaut des documents, le lecteur en sera réduit à suivre seulement le raisonnement.

Le « miracle » des écrouelles pose en fait deux questions :

- 1°) Comment les premiers Capétiens en sont-ils venus à s'attribuer un tel pouvoir sur la maladie ?
- 2°) Comment l'ont-ils exercé, eux et leurs successeurs ?

I. POURQUOI LES « ROIS - THAUMATURGES » ?¹

Quand, au XIV^e siècle, les Anglais ont contesté les prétentions de Philippe de Valois à la succession au trône de France, ils lui ont demandé de se soumettre à deux épreuves :

- 1°) de s'exposer à un lion, car il était admis qu'*« enfants de rois ne peut lion manger »*, et
- 2°) de procéder au toucher des écrouelles *« comme ont accoutumé de faire les autres rois de France »*.

Pour renforcer une thèse, celle de la légitimité du pouvoir, il est donc fait appel à un argument tiré du « merveilleux » dans le cas du lion et du « religieux » dans celui du toucher des écrouelles.

L'homme du Moyen-Age, d'ailleurs, mêlait souvent le religieux au merveilleux ; n'ayant pas encore aiguisé son sens critique, il pouvait plus facilement que nous se laisser convaincre par des semblants de preuves qui touchaient sa sensibilité.

Les premiers Capétiens ont exploité le « merveilleux » pour asseoir leur autorité. D'après une légende qui a fait long feu, Hugues Capet aurait été mystérieusement prédestiné à la royauté par un songe. Alors qu'il n'était encore que comte de Paris et abbé laïc de Centule, saint Valery lui serait apparu, lui

(1) Pour saisir la question dans son ensemble, le lecteur intéressé ne peut faire autrement que d'étudier l'ouvrage fondamental de Marc Bloch *« Les rois thaumaturges »* (Publ. Fac de Lettres de Strasbourg, 1924. Fasc. 19. Réédité par Armand Colin. Paris 1961. VII 542 p.)
Le catalogue de l'exposition *« Le sacre, à propos d'un millénaire »* (Archives Nationales - Musée de l'histoire de France. 1^{er} trimestre 1987 - 72 p) abondamment illustré est tout aussi indispensable.

demandant d'aller rechercher les reliques de saint Riquier que le comte de Flandre, Arnoul, avait emportées à Saint-Omer, moyennant quoi, lui et sept de ses descendants occuperaient le trône de France. Cette légende de la vision prophétique d'Hugues Capet a pris corps dans le dernier des quatre livres écrits par Enguerrand, abbé de Centule de 1022 à 1043, pour relater l'histoire de son monastère.

Le songe et l'expédition qui s'ensuivit avec succès ont été transposés en images sur le grand mur de la trésorerie en l'abbatiale de Saint-Riquier². Une longue bande peinte sur la pierre forme une série de dix tableaux accompagnés chacun de son commentaire en vers français. Le premier de ces panneaux est ainsi expliqué :

« Sainct Wallery vi[n]t an[n]u[n]chier
 a hue cappel le bon Roy
 pour Ravoir le corps sai[n]ct Richier
 que Arnoul co[m]te pri[n]t par desroy » (a)



Fig. 1 : Le songe de Hugues Capet

Mais le « merveilleux » risque d'être aléatoire et de ne pas suffire pour confirmer la légitimité d'un changement de dynastie. Comme ses prédécesseurs mérovingiens et carolingiens, Hugues Capet demande à l'Eglise son soutien,

non seulement pour faire pencher la balance de son côté lors de son élection, mais encore pour officialiser sa prise de pouvoir. C'est pourquoi à Noyon, en 987, il sera à la fois sacré et couronné. Jusqu'au moment où il recevra l'onction de la main d'Adalbéron d'Ardenne, archevêque de Reims et successeur de saint Rémi, les chevaliers, ses pairs, seront en droit de lui poser la question : « *Qui t'a fait roi ?* » De par le sacre, il devient le détenteur de pouvoirs divins et de la sorte, il transcende toute autorité humaine.

Les théologiens, ou plutôt les exégètes, n'ont eu qu'à ouvrir la Bible pour y trouver l'essentiel des cérémonies du sacre : l'onction d'huile, et à introduire celle-ci dans la liturgie gallicane. Le premier à recevoir l'onction royale fut Saül. Le prophète Samuel lui versa sur la tête le contenu d'une corne d'huile et lui dit : « *Dieu t'a choisi comme chef de son héritage* » (I. Samuel X, 1) (b).

Il en sera de même pour David, ancêtre et préfigure du Christ dans l'Ancien Testament. L'onction semble pourtant avoir eu sur lui un effet plus profond : la puissance divine l'investit corps et âme puisque « *l'Esprit de Yahve s'empara de David à partir de ce jour-là* » (I Samuel XVI, 13) (c).



Fig. 2 : Le sacre de David

Il faudra attendre la venue du Messie pour trouver en l'Incarnation du Verbe le sens plein et véritable de l'onction conférée par Dieu à un homme. *Christ* est le nom réel de celui qui a répondu à Pilate : « *Tu l'as dit, je suis Roi* » (Matthieu XXVII, 11). Or, en grec, le mot *chrestos* ne signifie rien d'autre que oint.

Par essence, toute onction confère un transfert d'appartenance. Celui qui en est l'objet est mis à part pour remplir une fonction sacrée. L'exercice de l'autorité est donc bien considérée comme une lieu-tenance de l'omnipuissance divine puisque selon saint Paul (Épître aux Romains IX, 21) « *il n'est point de pouvoir qui ne vienne de Dieu* ». Dans le cas de la royauté l'autorité est donnée sur une portion du peuple de Dieu, à savoir les sujets d'un royaume. Pour rendre plus évident le caractère de cette autorité, expression de la volonté divine, le roi est sacré et, par l'onction - même si le mot est beaucoup trop fort -, son corps est comme transsubstantié, si bien qu'il devient sacrilège de porter la main sur lui.

Ces considérations mystiques nous font mieux comprendre la détermination de Jeanne d'Arc conduisant Charles VII à Reims pour que l'histoire de France puisse reprendre son cours. Elles laissent aussi deviner l'effroi qui a saisi nombre de Français quand le couperet de la guillotine est tombé sur Louis XVI.

Elles ont été remarquablement transposées en peinture dans un triptyque offert à la cathédrale d'Amiens le jour de Noël 1502 (nov. st.) par Jean Le Caron, seigneur de Bouillancourt-sous-Miannay et receveur des aides pour le roi en la ville et élection d'Amiens. La confrérie du Puy Notre Dame d'Amiens, fondée par les rhétoriciens en 1388, élitait chaque année, le 2 février, son grand maître et l'obligeait à choisir un palinod, c'est-à-dire le refrain d'une pièce de vers appelée fatras divin, refrain qui servira de thème allégorique à un tableau souvent accompagné de volets. L'œuvre exécutée en l'honneur de la Vierge Marie était accrochée à une place d'honneur dans la cathédrale le jour de Noël suivant.

En 1502 Jean Le Caron propose comme palinod : « sacrée ampoule à l'onction royale ». De son triptyque il ne reste que les deux volets conservés à Paris au Musée de Cluny (n° 1682). La partie centrale a disparu, mais il s'en trouve une copie dans le recueil de chants royaux offert par la ville d'Amiens à la mère de François I^{er}, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, qui avait visité la cathédrale en 1518. Le volume, manuscrit et peint, est conservé à Paris à la Bibliothèque Nationale (Ms français 145).

Le peintre a respecté le plan fourni par l'auteur du poème. Sur le volet de gauche il a représenté le sacre de David. Dans une église le roi est agenouillé aux pieds du prophète Samuel qui tient sur les plis d'un linge la corne d'huile. Dans le fond, des hommes d'armes portent, brodée sur leur vêtement, la harpe surmontée d'une couronne, attribut du roi psalmiste.

Le panneau central est réservé au sacre du Christ. Au sommet apparaît Dieu le Père, adoré par une cour de séraphins. Au lieu de la tiare pontificale il porte la couronne royale et sur sa main gauche repose un des « regalia » : le globe surmonté d'une croix. Le personnage principal, selon la tradition de la confrérie du Puy, c'est la Vierge en qui, lors de la conception de son enfant, s'est réalisé « l'admirable échange » de la nature humaine assumée par une personne divine, essence même de l'onction qui a valu au verbe incarné son nom de Christ. Marie est représentée debout devant une sorte de niche entourée d'anges. De la main droite elle montre la Sainte ampoule qu'elle soutient, par en-dessous, de la main gauche. L'enfant Jésus, devant elle, vêtu de l'aube, est couronné par deux anges. Il tient lui aussi le globe de la puissance. Pour donner plus de prestige à son couronnement, deux anges agenouillés embouchent leur trompette, tandis que, de droite à gauche, un cortège de douze ancêtres du Christ s'avance sur un chemin jonché de fleurs. Le bas du tableau est occupé par le donateur, Jean Le Caron, agenouillé et les mains jointes ; devant lui s'élève un phylactère avec le

palinod « sacrée ampoule à l'onction royale ». Il est accompagné de sa famille : sa femme, visiblement enceinte, et leurs enfants, deux filles et quatre fils.

Le volet de droite montre le sacre d'un roi de France : celui de Louis XII en 1498. La scène se passe dans une chapelle avec un riche rétabli surmonté d'un dais sur lequel se lit la devise : « Ung Dieu, ung Roy, une Foi. » Sous le dais le roi vêtu d'une robe fleurdelisée est devant l'archevêque de Reims accompagné des pairs de France reconnaissables à leurs armoiries et qui apportent les « regalia ». Dans les galeries, les trompettes royales soufflent dans leurs buisines auxquelles sont attachés des pennons à l'emprise du roi : le porc-épic et le L sommé d'une couronne.

Ce triptyque illustre magistralement le raisonnement en trois phases que tenaient les théologiens et les prédicateurs du Moyen-Age. David, le Christ, le roi de France sont associés sur un point commun, celui de l'onction royale. A l'époque de la Renaissance la sainte ampoule, même dans une ville de province comme Amiens, inspirait encore les poètes et les peintres (d) (figure 3).



Fig. 3 : *Sacrée ampoule a l'unction royale*

La première onction distincte du couronnement est apparue au sacre de Pépin le Bref en 754. Pour celui de Charles le Chauve, en 868, Hincmar, archevêque de Reims, fait pour la première fois allusion à « *une fiole remplie d'un baume céleste* » (d). Mais il ne sera clairement parlé de la Sainte Ampoule de Reims que pour l'onction royale de Louis VII en 1131 « *avec de l'huile apportée par la main d'un ange, dont Rémi avait oint Clovis, roi des Francs, pour faire de lui un chrétien* » (e)

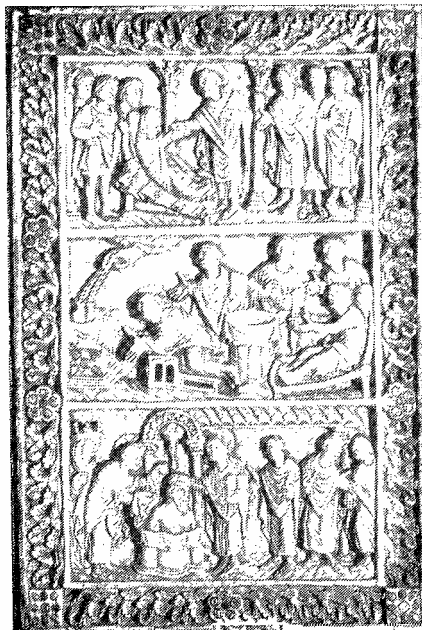


Fig. 4 : Scènes de la vie de Saint Rémi

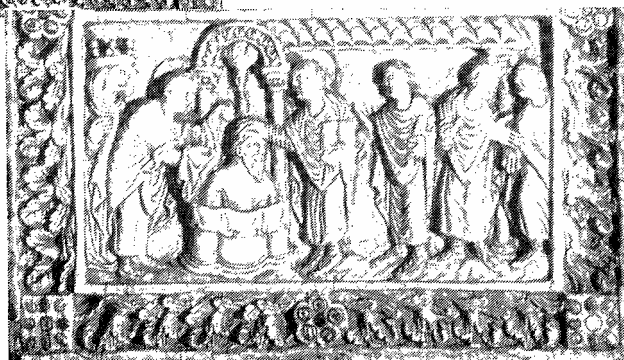


Fig. 4 bis : Au registre inférieur gauche, le baptême de Clovis et la Sainte Ampoule

Cette phrase est tirée d'une charte conservée aux Archives Nationales (K. 23. n° 7). Il y est précisé que « *seuls les prêtres et les rois sont consacrés par l'onction du Saint-Chrême. Il convient que ceux qui, seuls entre tous, unis entre eux par le Chrême sacro-saint, sont placés à la tête du peuple de Dieu procurent à leurs sujets les biens temporels comme les [biens] spirituels* ».

A la suite de quoi, le chancelier Cadusc expose pour la première fois la théorie du roi-prêtre. Il pouvait s'appuyer pour ce faire sur la Bible au livre de la Genèse (XIV, 1) où il est dit que « *Melchisédech, roi de Salem, fournit le pain et le vin pour le sacrifice. Il était prêtre de Yahvé le Très-Haut* » et saint Paul, dans l'épître aux Hébreux (VII,1) reprend la même idée de Melchisédech à la fois roi et prêtre (f).



Fig. 5 : Le sacrifice de Melchisédech

Développée au début du XV^e siècle par Jean Gerson et Jean Juvénal des Ursins, cette théorie, à première vue, semble confirmée dans la cérémonie du sacre par les vêtements dont le roi est paré. Ils sont assez comparables, sauf pour les couleurs, aux ornements des évêques. Comme s'il s'agissait d'insignes pontificaux, les rois porteront sur l'aube blanche la tunique du sous-diacre, la dalmatique du diacre et le manteau royal (bleu semé de fleurs de lys) qui, par sa forme, ressemble à une chape, voire à une chasuble de prêtre (h).



Fig. 6 : Saint-Louis en costume de sacre.

Le sceptre royal serait-il autre chose qu'une crosse de pasteur ? Et la tiare pontificale n'est-elle pas formée de la superposition de trois couronnes ?

Cependant comparaison n'est pas raison. La différence principale vient de la nature de l'onction. Y voir une consécration sacerdotale est un contresens.

Parmi les compléments du sacrement du baptême conféré par l'infusion de l'eau, le nouveau baptisé reçoit une onction de Saint Chrême qui le fait « *prêtre, prophète et roi* ». Déduit de la première lettre de saint Pierre XI,9, « *Vos autem genus electum, regale sacerdotium* », ce sacerdoce royal des fidèles - le terme pourrait prêter à confusion mais il n'exprime que l'éminente dignité du chrétien - est fondamentalement distinct du sacerdoce ministériel des prêtres. Même si le fait de la Sainte Ampoule n'est pas historique dans son origine, l'huile qu'elle contient n'a pu être utilisée pour autre chose qu'un baptême et non pour une ordination. Qui plus est, le roi ne reçoit pas l'étole, signe du pouvoir ministériel, que tout prêtre doit revêtir pour administrer un sacrement. Même au jour de son sacre, il s'est approché de l'autel pour recevoir l'eucharistie, mais il n'a jamais pu offrir le saint sacrifice. Dans la société médiévale, répartie dès le XI^e siècle en trois ordres, ceux qui se battent, ceux qui prient, ceux qui travaillent, il a maintenu son appartenance à la classe militaire, sans jamais prétendre entrer dans la famille sacerdotale, même quand il a voulu régenter cette dernière. Il reste le chevalier qui, seul entre tous, a été choisi pour devenir roi.

En cherchant en quelque sorte à réfuter la théorie du roi-prêtre qui, même de nos jours, a encore des partisans, nous ne nous sommes qu'en apparence éloignés du sujet : le miracle des écrouelles. Il le fallait pour éviter de dénaturer ce qui est essentiel dans la notion du sacre, et en tirer une de ses conséquences les plus spectaculaires : le pouvoir de guérir dont les rois ne se sont jamais servi avant d'avoir reçu l'onction. L'argument « *post hoc, ergo propter hoc* » trouve ici pour une fois sa pleine justification.

Revenons au passage de la charte de Louis VII cité plus haut. Il y était dit que les rois « *procurent à leurs sujets les biens temporels...* » En est-il un de plus précieux que la santé du corps ? Le roi, assimilé au Christ puisqu'il a reçu l'onction, peut logiquement prétendre exercer certains de ses pouvoirs, y compris celui de rendre la santé aux malades. (Il n'est dit nulle part qu'il ait jamais voulu aller jusqu'à ressusciter les morts !).

II - L'EXERCICE DU POUVOIR THAUMATURGIQUE

Il est difficile de préciser si la coutume du toucher des malades remonte au-delà de Philippe 1^{er} (1060-1108). Elle est affirmée à cette époque et se perpétuera jusqu'à Charles X inclusivement. Les rois de France, au début, ont imposé les mains indistinctement à tous les affligés qui se présentaient. Ils se spécialisèrent par la suite dans la guérison des seules écrouelles³.

De leur côté, les rois d'Angleterre pour lesquels la cérémonie du sacre fut copiée sur la liturgie de Reims, étaient censés, eux, guérir surtout l'épilepsie.

D'après la légende, saint Edouard le Confesseur aurait un jour distribué aux pauvres tous les biens qu'il avait sur lui quand un mendiant, sous l'habit duquel

(2) Ecrouelles : adénopathie d'origine tuberculeuse qui se manifestait de façon spectaculaire par l'inflammation des ganglions situés à la base du cou et dégénérait sous forme d'abcès. Cette maladie, favorisée par la malnutrition, pouvait être héréditaire. Elle ne touchait le plus souvent que les pauvres et ils étaient nombreux.

se cachait l'apôtre saint Jean, se serait encore présenté. Le roi aurait alors enlevé de son doigt la seule bague qui lui restait. Par la suite, des pèlerins, à Rome, auraient reçu de saint Jean la mission de rapporter à leur roi son anneau nanti de vertus miraculeuses. D'où la coutume anglaise des « cramp's rings », ces anneaux de métal que les rois frottaient entre leurs mains avant de les distribuer aux épileptiques (i).

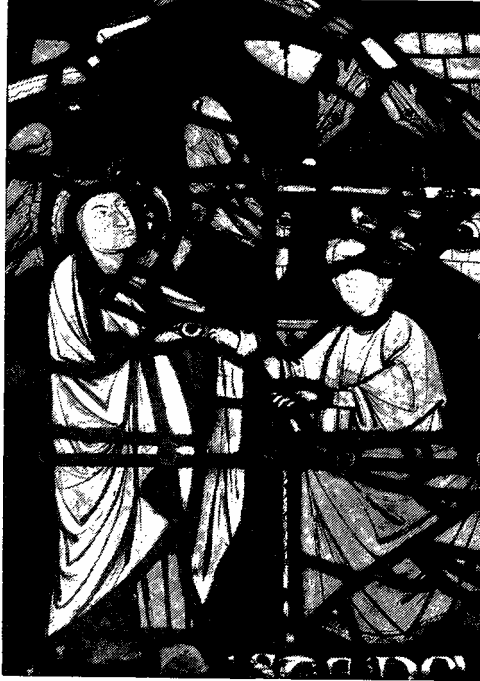


Fig. 7 : Un ange rapporte à saint Edouard l'anneau qu'il avait donné à un pauvre

En France, le peuple n'assistait pas au sacre et au couronnement de son roi. Ceux-ci, tels les rites initiatiques, n'avaient lieu que parmi les pairs et ce n'est qu'à l'issue des cérémonies que la foule était admise à contempler le souverain assis sur le trône comme pour une théophanie. Alors seulement les scrofuleux pouvaient s'approcher de leurs rois qui ne les touchaient, à l'origine, que ce jour-là. Les souverains en viendront bientôt à procéder au rite partout où ils s'arrêteront lors de leurs déplacements, ce qui laisse à penser qu'une telle sorte d'affection régnait à l'état endémique.

En Picardie, les rois ont touché les écrouelles en divers endroits et pas nécessairement dans une église. Citons entre autres François 1^{er} qui, le jour de l'Assomption 1527, sous les yeux du cardinal Wolsey, chancelier d'Angleterre, toucha environ deux cents scrofuleux dans le cloître de la cathédrale d'Amiens (cité par George Cavendish, *The live of Cardinal Wolsey*).

Les chanoines de l'église cathédrale de Reims ont toujours tenu à ce que le pouvoir thaumaturgique vînt aux rois de France par la seule vertu de leur onction. Pour celle-ci l'archevêque de Reims utilisait l'huile de la Sainte Ampoule conservée par les moines de Saint-Rémi. D'après la légende, une

colombe aurait apporté une fiole remplie de Saint Chrême pour le baptême de Clovis. A ce sujet, le chapitre cathédral de Reims va entrer en conflit avec le monastère des bénédictins de Corbeny qui leur opposent la concurrence du patron de leur maison, saint Marcoul (j).

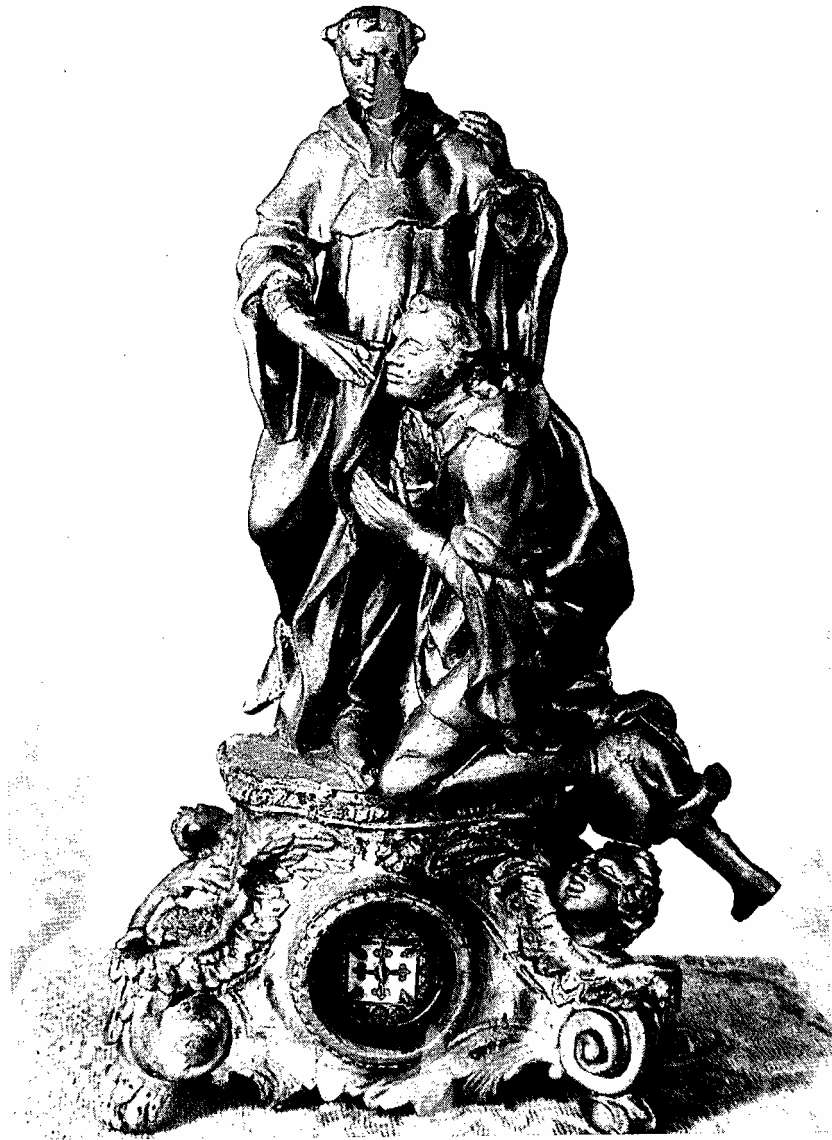


Fig. 8 : saint Marcoul touchant les écrouelles

Par un jeu de mots, Marcoul - mal (du) cou -, ce saint guérisseur s'était vu, lui aussi, mais seulement à partir du XIII^e siècle, spécialisé dans le traitement des scrofuleux.

Marcoul (Marculphus en latin) né à Bayeux au temps de Childebert 1^{er} et de l'évêque saint Lo (vers 540) avait fondé un monastère à Nanteuil, près de Coutances. Chassés par les invasions normandes, les moines trouvent un refuge à Corbeny, entre Reims et Laon, où le roi Charles le Simple leur donne un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Rémi de Reims (j).

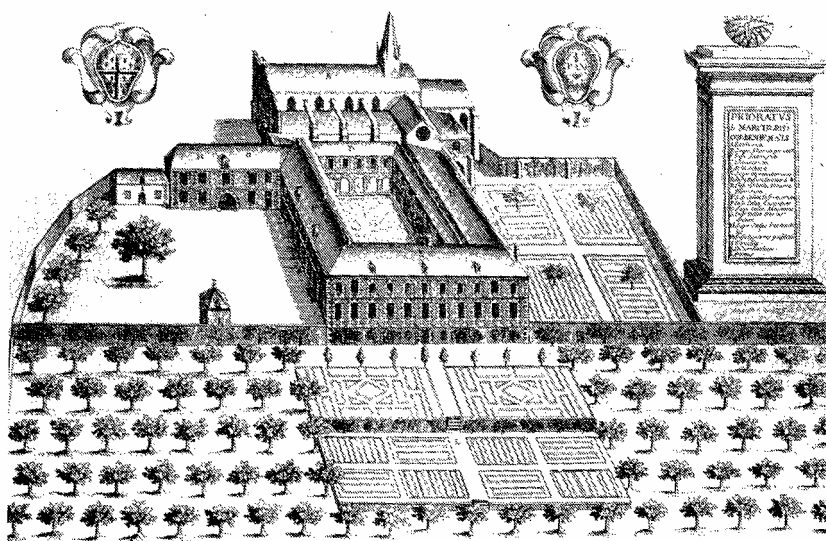


Fig. 9 : Le prieuré de saint Marcoul à Corbeny

En 1101, Thomas de Montaignu brûle le monastère et pour le rebâtir, les moines vont transporter de villes en villages les reliques de saint Marcoul, parcourant - Mabillon a rédigé la relation de leur expédition - tout le pays rémois, le Laonnois et la Picardie orientale afin de recueillir des offrandes. Les chanoines d'Amiens feront de même en 1240 avec les reliques de saint Honoré, en vue de poursuivre la construction de la cathédrale. (Au XI^e siècle, sous l'abbé Gervin II, les moines de Saint-Riquier avaient eu recours au même expédient).

Un anonyme du XII^e siècle a relevé les miracles qui ont eu lieu au passage de la châsse de saint Marcoul. A Péronne, dans l'église saint Fursy, puis dans celle de saint Jean-Baptiste, des aveugles, des boiteux, un infirme nommé Baudoin, recouvrent la santé. A Nesle le souvenir se perpétue de nos jours encore. Une rue, un cimetière gardent son nom. Et une croix se dresse toujours à l'endroit où probablement la châsse a été posée avant que la procession ne quittât le terroir.

Or les rois de France, au lendemain de leur sacre, ont pris l'habitude de se rendre en pèlerinage à Corbeny, visite de courtoisie d'un médecin qui vient s'installer à proximité d'un confrère, au risque de lui ravir une partie de sa clientèle.

Les moines de Corbeny en veulent plus. La démarche pieuse du roi est convertie par eux en marque de soumission et ils prétendent que le monarque reçoit, non du sacre, mais de leur saint patron le pouvoir de guérir les scrofuleux. La dispute entre les moines de Corbeny et les chanoines de Reims va durer des siècles³.

Les bénédictins de Saint-Riquier qui possédaient un doigt de saint Marcoul dans leur trésor vont soutenir à leur façon la thèse de leurs confrères champenois. Ils n'étaient sans doute pas désintéressés. Car il est bien connu que le fait de posséder des reliques attirait les pèlerins et, du même coup, leurs offrandes. Dans le déambulatoire droit de l'abbatiale, le mur qui ferme la trésorerie où étaient gardés les reliquaires expose dans un décor gothique magnifique les statues de trois saints guérisseurs : Antoine, Sébastien et Roch. En circulant autour du chœur, les pèlerins malades pouvaient se dire : « Derrière ce mur sont conservés les restes de ceux qui peuvent nous sauver ». La statue de saint Marcoul ne figure pas dans cet ensemble. Pourtant son culte est souvent associé à celui des autres saints guérisseurs. En 1584, dans l'église saint-Firmin le Confesseur à Amiens, une confrérie fut érigée sous le nom des saints Roch, Adrien, Sébastien et Marcoul, par Jean Damont, marchand mercier. Un moine de Saint-Riquier, originaire d'Abbeville et nommé Philippe de Valois, ayant reçu la charge de gardien de la trésorerie, y a fait peindre sur le mur du fond, du côté droit, un panneau montrant saint Marcoul à l'intérieur d'un cloître. Crosse en main, il donne à un roi de France agenouillé à ses pieds une leçon de choses pour lui expliquer comment il doit s'y prendre pour toucher les écrouelles. En dessous de la peinture sur pierre, la légende dit en latin : « *O Marcoul, les scrofuleux reçoivent de toi une parfaite santé. Grâce au don que tu lui octroies, le roi de France, médecin lui aussi, a sur les écrouelles un pouvoir égal au tien.* » (k).



Fig. 10 : saint Marcoul et un roi de France

(3) A voir entre autres traités le *De sacra ampulla remensi tractatus apologeticus adversus Johann. Jac. Chifletium caecum veritatis disquisitorem accesserunt responsis ad Parergon ejusdem authoris et Chifletius ridiculus elucubravit Jacobus Alexander Tenevrius sive Le Tenneur in Aquitanico vectigalium senatu, Consiliarius Regius*. Parisi, apud Johannem Billaine 1652. Par ailleurs le 17 septembre 1657, un chanoine de la cathédrale de Reims dresse pour Nicole Regnault deux constats de guérison des écrouelles pour la même personne. Dans le premier le miracle est attribué « au toucher du roy au temps de son sacre » ; et, d'après le second, cette femme a été « guérie par l'intercession au bienheureux saint Marcoul » (Archives Nationales 56 . H. 518) Cité dans le catalogue « *Le sacre* » op. cit. p. 63

Le même sujet est repris ailleurs dans l'abbatiale, à la chapelle saint Marcoul, au bas d'une peinture murale formant retable. Sur la paroi gauche de cette chapelle, une statue polychrome du XVI^e siècle, probablement de l'époque d'Eustache le Quiex, abbé de Saint-Riquier de 1480 à 1511. Aux pieds du saint, vêtu de la grande coule bénédictine et dressé sur un socle formé d'une grande couronne, un petit roi de France est agenouillé. (1).



Fig. 11 : saint Marcoul et un roi de France

La fête de saint Marcoul était célébrée à Saint-Riquier le 1^{er} mai, jour de la translation des reliques à Corbeny ; cela dès le XIV^e siècle et peut-être même antérieurement d'après le *Codex Centulensis* du martyrologe d'Usuard⁴. Ce jour-là les pèlerins demandaient, pour l'emporter et la boire ou s'en laver, de l'eau de saint Marcoul puisée à la fontaine située sous la chapelle du même nom, dans le sous-sol de l'abbatiale⁵.

Toutefois, rien ne semblait plus efficace pour les scrofuleux que de se faire toucher par le roi. Ils pouvaient même apporter à cette cérémonie un complément. Etienne de Conty, moine de Corbie qui vivait au temps de Charles VI, rapporte dans un petit traité qu'il a composé sur la royauté française que « *le roi, après avoir touché, se lave les mains. L'eau qui lui a servi à cet usage est recueillie par les malades. Ils en boivent pendant neuf jours à jeûn et pieusement ; après quoi ils sont guéris sans autre médecine* »⁶. Quant aux prières qui accompagnaient le rite, il n'en est pas dit grand chose. De saint Louis il est seulement rapporté qu'il adressait aux malades des paroles appropriées. La formule conventionnelle, à l'indicatif : « *Le roi te touche, Dieu te guérit* » deviendra optative sous Louis XV : « *Le roi te touche, Dieu te guérisse* ».

Avant d'aller vers les scrofuleux, le roi se mettait en prières. L'usage est relaté comme déjà ancien par le même Etienne de Conty. « *Les oraisons que dit le roi quand il touche les écrouelles* » sont déterminées pour la première fois dans un livre d'heures confectionné pour le roi Henri II⁷. La peinture qui leur sert de frontispice est intéressante car elle montre comment ce roi procédait : de l'index il signait le front tandis que le pouce de la même main fort écarté venait atteindre la base du cou.

Ce livre d'heures est signalé par Marc Bloch dans *Les Rois thaumaturges*. Mais cet auteur, par ailleurs si complet, a commis une omission : il ne parle pas d'un autre ouvrage exécuté pour le même Henri II et contenant lui aussi « *Les oraisons que dit le roi quand il touche les écrouelles* ». Il s'agit d'un manuscrit conservé à la Bibliothèque Municipale d'Amiens dans le fonds l'Escalopier⁸. Ce livre d'heures ne comprend pas d'enluminure comparable à celle du manuscrit de la Bibliothèque Nationale. Mais il est vraiment extraordinaire par sa forme.

(4) *Patrologie Latine de Migne* t. 124, col. 11.

(5) Le Sueur (Abbé A., curé d'Eronnelle) *Fontaines consacrées aux saints dans le diocèse d'Amiens*. Amiens, Langlois, 1900, p. 46-48.

(6) Paris, Bibl. Nat., Ms lat. 11730, f° 31 v°

(7) Paris, Bibl. Nat., Ms lat. 1429, f° 106 v°

(8) Amiens, Bibl. Mun., fonds l'Escalopier, Ms 22, Cf. in *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 1^{er} trim. 87, pp. 315-327 : Desobry (J.) *Un livre d'heures de Henri II, Roi de France*.

La reliure et les folios ont été découpés de façon à présenter, une fois ouverts, une fleur de lys. Les plats de la couverture sont superbes. (m).

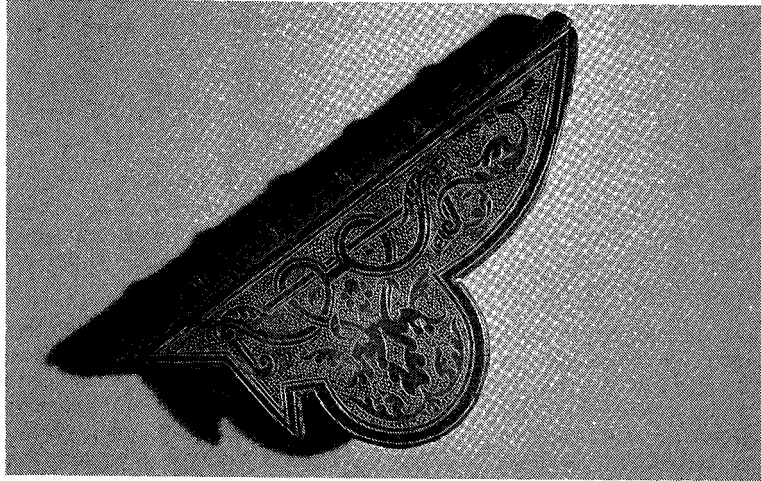
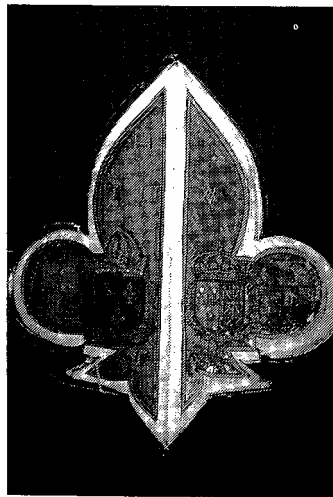


Fig. 12 : La fleur de lys d'Amiens

A l'intérieur, les miniatures (calendrier et *incipit* des heures de la Sainte Vierge) ne sont pas sans intérêt, mais elles ne tranchent pas par la finesse de leur exécution. Toutefois, avant le début du texte, deux pages ont été enrichies l'une, des armes, initiales et sigles de Henri II, sur un fond rouge ; et l'autre, à la page opposée, sur un fond bleu, de l'équivalent à la gloire du roi Louis XIII (figure 13).



*Fig. 13 : A gauche, armoiries et sigles de Henri II
A droite, ceux de Louis XIII*

Il nous reste à signaler deux tableaux. Le premier, assez médiocre, est conservé en l'église Saint-Jacques de Compiègne (nef latérale gauche, 2^e chapelle). Il a été exécuté après le sacre de Louis XVI, lequel n'est pas allé en pèlerinage à Corbeny mais en a fait apporter à Reims, dans l'église Saint-Rémi, la châsse de saint Marcoul. Une inscription est portée au bas, à gauche :

*« Louis XVI après son sacre
rend grâce à Dieu devant la
châsse de saint Marcoul avant
de toucher les malades. Le XI juin 1773. »*

Pour terminer en beauté, remontons quelque peu le temps pour admirer le tableau peint par Jean Jouvenet pour l'abbatiale de Saint-Riquier. Il est signé et daté de 1690. Cette année-là, l'abbé Charles d'Aligre ouvrit un concours remporté par notre peintre qui fut récompensé par une médaille de deux cents livres (n) (figures 14-15-16).

Dans un salon qui fait beaucoup penser à celui de l'œil-de-bœuf du château de Versailles, le Roi-Soleil, sur le manteau de grand appareil, porte les colliers de l'Ordre de Saint Michel et de celui du Saint-Esprit, mais sans la couronne. Sur le front d'un scrofuleux que lui présente Monsieur son frère, il pose le pouce tandis que les autres doigts viennent toucher la base du cou. Au premier plan, Madame de Maintenon, vue de dos et le visage assez en biais pour être reconnaissable, tient près d'elle le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de Madame de Montespan, né à Saint-Germain en 1670. Le peintre a commis un anachronisme car Louis Auguste de Bourbon était âgé d'une vingtaine d'années quand il a été portraituré sous les traits d'un enfant de cinq à six ans.

A l'arrière-plan, un moine nimbé, saint Marcoul, comme s'il voulait vérifier que le rite est correctement effectué, se penche, recueilli. Mais le modèle qui a servi pour cela n'est autre que l'abbé d'Aligre. Malgré la solennité des lieux et des acteurs, la scène se passe dans une ambiance intime. Ce tableau est vraiment, par sa facture, d'une très grande qualité.

Que conclure de tout cela ? La Picardie à elle seule (nous n'avons extrapolé qu'une seule fois pour aller chercher à Conches, en Normandie, le vitrail de saint Louis) a été assez impressionnée par le « miracle » des écrouelles pour en garder de nombreux témoignages iconographiques. Certes, le rite du toucher royal n'appartient pas de plein droit à l'histoire événementielle de notre pays. Pendant sept siècles et demi il est pourtant resté ancré dans la mentalité française et, à ce titre, il mérite d'être retenu comme un élément caractéristique de notre patrimoine commun.



Fig. 14 : Tableau de Jean Jouvenet Louis XVI touchant les écrouelles



Fig. 15 : Louis XVI en costume de grand apparat



Fig. 16 : La main du roi touchant un scrofuleux

DÉBAT

Le R.P. Verbrugge : Je lisais dernièrement un livre que vous connaissez, « Calcutta, la Cité de la Joie », et il est raconté là-dedans qu'une grande chirurgienne britannique, à la fin de ses jours, est allée à Calcutta pour soigner les lépreux de Mère Térésa et tous ces grands malades dans cette misère de Calcutta. Et dans ce livre, Lapiere raconte, il a vu opérer cette doctoresse, grande chirurgienne de Londres, qui touchait les malades, faisait presque uniquement des massages et des manipulations sur des malades qu'elle guérissait de cette façon. Il faut dire qu'elle faisait cela dans une atmosphère tout à fait particulière, c'est-à-dire que ne règnent pas dans ces milieux hindous notre rationalisme, notre matérialisme d'occidentaux, notre scientisme un peu imbu de notre savoir. Et le journaliste lui-même raconte en long et en large dans quelle atmosphère se passent les événements dans ce « slum ». Et c'est surtout l'atmosphère de haute spiritualité qui règne et je pense que quand le roi imposait sa main sur les écrouelles il y avait un peu la même atmosphère que nous ignorons complètement de nos jours. Et probablement le roi guérissait réellement. Moi je crois, je suis un peu expert en imposition des mains, et je crois que le roi de France, ainsi que les rois d'Angleterre, ont guéri véritablement. D'ailleurs Max Bloch ne nie pas qu'il y a eu probablement des guérisons réelles. Ce n'est pas tellement le fait des guérisons, c'est l'atmosphère dans laquelle cela va se passer. Vous savez, ce livre de Lapiere, la Cité de la Joie, effectivement il y règne une joie extraordinaire, un sens de la paix qui est absolument bouleversant, avec une misère noire, vous n'avez pas idée, il faut lire ce livre, cette misère qu'il décrit. Je n'oserais même pas répéter tous les mots qu'il emploie, et donc sur cette misère plane cet esprit extraordinaire qui transforme.

ANNEXES

Références des Illustrations

- a) Peinture sur pierre en dix tableaux. 1^{er} quart du XVI^e s. Trésorerie de l'abbatiale de Saint-Riquier. Panneau 1 : *Le songe de Hugues Capet*. (Figure 1).
- b) Le sacre de Saül par le prophète Samuel (I Samuel X. 1). bible historiée du roi don Sanche d'Aragon exécutée en 1197 (Amiens-B.M. ms 108). (Plus de 2.000 peintures !)
- c) Le sacre de David (I. Samuel XVI 13). Bible historiée du roi don Sanche d'Aragon (Figure 2).
- d) Le tableau offert par Jean Le Caron à la cathédrale d'Amiens à Noël 1502. *Chants royaux et tableaux de la Confrérie du Puy Notre Dame d'Amiens reproduits en 1517 pour Louise de Savoie, Duchesse d'Angoulême. Bibl. nat., ms français 145*, publiés par Georges Durand. Société des Antiquaires de Picardie. Amiens, Yvert et Tellier ; Paris, Picard, 1911 (n° 23) : "Sacree ampoule a lunction royale". (Figure 3).
- e) Scènes de la vie de Saint-Rémi. Sculpture ivoire du IX-X^e siècle. Amiens. Musée de Picardie (catalogue 1875 et 1876-61). (180 × 110 × 20 mm). Legs de J.R. Rigollot à la Société des Antiquaires de Picardie. Cf. *Mémoires de la S.A.P.* tome 3, 1840, p. 290 et sq. J.R. Rigollot : *Notice sur une feuille de diptyque d'ivoire représentant le baptême de Clovis*. (Figure 4).
Au registre inférieur gauche, le baptême de Clovis et la Sainte Ampoule. (Figure 4 bis).
- f) Stalles de la cathédrale d'Amiens (entre 1508 et 1521), miséricorde de la stalle n° 2 (stalle haute, côté droit). Le sacrifice de ? (Figure 5).
- g) Eglise Sainte-Foy de Conches-en-Ouche (Eure). Vitrail du chœur par Romain Buron, élève d'Enguerrand le Prince (1510). Saint Louis en costume de Sacre. (Figure 6).
- i) Cathédrale d'Amiens. Vitrail de Saint Edouard le Confesseur (vers 1296). (Bas côté nord chapelle XI - Fenêtre 13-15 d. 1^{re} lancette). Un ange rapporte à Saint Edouard l'anneau qu'il avait donné à un pauvre. (Figure 7).
- j) Statue reliquaire de Saint Marcoul. Bois doré sur enduit (XVIII^e siècle). Hauteur 445 mm. (coll. part.) Saint Marcoul touchant les écrouelles. (Figure 8).
- k) Le prieuré de Saint-Marcoul à Corbeny au XVIII^e siècle (*d'après la Gallia Monastica*). (Figure 9).
- l) Saint Marcoul et un roi de France. Peinture sur pierre. Trésorerie de l'abbatiale de Saint-Riquier. Mur de fond (premier quart du XVI^e siècle). Exécutée à la demande de Philippe de Valois, trésorier du monastère. (Figure 10).
- m) Saint Marcoul et un roi de France. Statue de pierre polychrome du XVI^e siècle. (hauteur 1,50 m). Abbatale Saint-Riquier, chapelle VI. (Figure 11).
- n) Livre d'heures de Henri II, roi de France (entre 1547 et 1559). (H et l. maxi : 186 × 80 mm). (Amiens BH. Coll. l'Escalopier ms 22). Ouvert, ce livre a la forme d'une fleur de lys. (Figure 12 : La fleur de lys d'Amiens), (Figure 13 : A gauche, armoiries et sigles de Henri II).
- o) Tableau de Jean Jouvenet (signé et daté de 1690). Abbatale de Saint-Riquier, chapelle IV (la 1^{re} dans la déambulatoire côté droit). Louis XIV touchant les écrouelles (Figure 14). (Figure 15 : Louis XIV en costume de grand apparat). (Figure 16 : La main du roi touchant un scrofuleux).